

CENTRE de RECHERCHE BERBERE

INALCO - Paris

"Aménagement linguistique de la langue berbère"

Atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998

Les participants : [p. 2]

I°- *La standardisation de la langue berbère* : orientations générales. Réflexion et clarification préalables visant à fixer le cadre général de l'action d'aménagement linguistique.

Coordination et synthèse : Salem CHAKER. [p. 3]

II°- *La notation usuelle* : bilan et compléments aux propositions de juin 1996. L'objectif est d'aboutir à un document définitif de référence.

Coordination et synthèse : Kamal NAÏT-ZERRAD. [p. 7]

+ Groupe de Travail *Tacelhit* : Relevé de décisions sur la notation usuelle (A. Bounfour) : [p. 13]

III°- *La néologie - terminologie* : mise en place d'un réseau international de terminologie berbère "**Termber**", cadre permanent d'orientation, d'élaboration, d'évaluation et de diffusion de terminologies spécialisées.

Coordination et synthèse : Ramdane ACHAB. [p. 15]

Annexe 1 : Le Réseau International pour l'Aménagement de la Langue Berbère : [p. 21]

Annexe 2° : Les projets prioritaires : [p. 23]

Ont participé aux débats de l'Atelier :

S. Chaker (INALCO-CRB)	N. Smail (étudiant INALCO/Paris-5)
A. Bounfour (INALCO-CRB)	M. Ferkal (étudiant INALCO)
M. Aghali (INALCO-CRB)	N. Abrous (étudiante INALCO)
M. Lafkioui (INALCO-CRB)	M. Brun (étudiant INALCO)
K. Naït-Zerrad (Cologne, CRB)	A. Taleb (étudiant INALCO)
R. Achab (Univ. de Provence, CRB)	S. Chemakh (étudiant INALCO)
R. Douchaïna-Ouammou (IERA, Rabat)	H. Ghanes (étudiante INALCO)
A. Elmountasser (Univ. Agadir)	Kh. Madoui (étudiant INALCO)
V. Brugnatelli (Milan)	O. Manseri (Paris)
C. Castellanos (Univ. Aut. de Barcelone)	F. Chekri (étudiante INALCO)
M. Oussalem (Univ. Tizi-Ouzou/INALCO)	A. Kh. Attayoub (Niger)
M. Chacha (Amsterdam)	F. Bouteldja (étudiant INALCO)
A. Rachid-Raha (Grenade)	J. Irizi (étudiante INALCO)
M. El Ayoubi (étudiant INALCO)	O. Tilikete (étudiante INALCO)
A. Boumalk (étudiant INALCO/Paris-3)	

Ont envoyé une contribution écrite (en plus des trois documents de synthèse préparés par les pré-rapporteurs : S. Chaker, R. ; R. Achab ; K. Naït-Zerrad) :

- *Document de synthèse sur l'instabilité graphique dans les romans kabyles* (Sinikka Loikkanen, Helsinki) (34 pages).
- *Vocabulaire usuel du Tachelhit* (A. Bounfour et R. Douchaïna-Ouammou) ;
- *Agraw n wawalen n tmaziyt tatrart (isumar). Propositions d'un lexique de berbère moderne* (Institut de Langue et Culture Amazigh, Bgayet ; K. Bouamara & A. Rabhi) ;
- *Points de vue sur quelques éléments relatifs à l'aménagement du berbère* (A. Houache, B. Abdesselam, A. Nouh-Mefnoune. Ghardaïa) ;
- *Notation usuelle et standardisation du berbère méridional (touareg). 3. La néologie* (M. Aghali-Zakara) ;
- *Remarques de méthode pour l'élaboration d'un vocabulaire fondamental (cas du tachelhit)* (A. Boumalk) ;
- *Du projet Terminologie berbère (Termber)* (A. Harcheras, Goulmima) ;
- *Quelques propositions néologiques pour l'étude du récit en langue amazighe* (A. Salhi, Tizi-Ouzou) ;
- *Aménagement linguistique du berbère* (R. Achour, Tizi-Ouzou) ;
- *Lexique "traditionnel" et néologie : récupération de termes berbères en différents secteurs* (V. Brugnatelli) ;
- *A propos de la construction de l'Amazigh commun* (C. Castellanos).

I. Orientations générales pour l'aménagement de la langue berbère : *urgence et réalisme*

(Synthèse par S. CHAKER)

Dans l'environnement actuel de la langue berbère, le passage à l'écrit, la standardisation de la langue sont des conditions absolues, non seulement pour le développement de la langue et de la culture berbères, mais tout simplement pour leur survie. Le monde qui supportait l'oralité traditionnelle s'effondre chaque jour un peu plus, les agents culturels anciens disparaissent peu à peu, les chaînes de transmission se rompent, les conditions de production et d'existence mêmes de cette culture orale disparaissent... Et l'Ecole enseigne et valorise d'autres langues, d'autres références culturelles, accentuant et accélérant le processus de marginalisation, de régression, de folklorisation.

➔ **A terme, il ne peut y avoir maintien berbère en dehors d'une scolarisation généralisée en langue berbère et d'une large diffusion de l'écrit.**

Les questions de linguistique appliquée et d'aménagement doivent donc urgemment être prises en charge par les berbérissants universitaires, qui sont les seuls à pouvoir traiter de ces questions avec efficacité et réalisme. Faute de quoi, le champ sera investi par le charlatanisme, l'incompétence et l'idéologie, dont on en perçoit déjà nettement les dangers, en Algérie comme au Maroc.

C'est pour cela que l'atelier d'octobre 1998 a retenu le principe de la mise en place d'un Réseau International pour l'Aménagement de la Langue Berbère, constitué autour du Centre de Recherche Berbère de l'INALCO (Cf. "Annexe" 1).

Quelques principes qui doivent guider l'action d'aménagement

1. De la variation : Sur un plan général, on rappellera que la diversité et la variation sont une donnée inhérente à toute communauté linguistique, et même à tout système linguistique. La sociolinguistique a complètement remis en cause la vision structuraliste classique du système linguistique homogène et cohérent en toutes ses parties, y compris lorsqu'on a affaire à des "grandes" langues, à vieille tradition normalisatrice. L'idée d'une langue identique à elle-même en tout point de son territoire et chez tous ses locuteurs est une illusion, le produit d'une histoire socio-culturelle précise : elle ne correspond jamais à la réalité objective des pratiques linguistiques observées. Les langues fonctionnent, très bien et partout, avec de grandes latitudes de variation. Il ne faut donc pas transplanter dans notre domaine des conceptions purement idéologiques, une problématique largement artificielles, qui risqueraient d'être inutilement coûteuses.

2. La question du "berbère commun" doit être traitée dans cet esprit. L'élaboration d'un standard berbère commun ne peut être considérée comme *objectif immédiat*. Il faut éviter de constituer dans le champ berbère une nouvelle situation diglossique du type de celle de l'arabe classique/arabe dialectal, qui serait tout à fait contre-productive par rapport à l'objectif de promotion de la langue berbère et notamment à sa généralisation. Il serait particulièrement dangereux d'élaborer un monstre normatif supplémentaire, un "berbère classique", qui serait nécessairement très éloigné de tous les usages réels, sous le prétexte qu'il faudrait aussi une langue "unifiée" aux Berbères.

Dans l'immédiat, et sans doute pour plusieurs décennies, on visera à établir *une forme standard (écrite) de chaque variété régionale* du berbère (kabyle standard, tachelhit standard

etc.). L'objectif d'un standard pan-berbère ne sera envisagé que sur la longue durée, par accoutumance et convergence progressive entre les différentes variétés.

On n'oubliera pas que les dialectes berbères actuels évoluent de manière séparée et constituent des communautés sociolinguistiques distinctes depuis près de dix siècles¹ ! De plus, chaque dialecte véhicule une tradition culturelle, une littérature qui lui sont propres : une norme linguistique pan-berbère couperait immédiatement les berbérophones de ce patrimoine culturel et ferait du berbère une nouvelle "langue de bois", sans ancrage social réel et sans dynamique culturelle.

3. La base de travail doit donc toujours rester la forme régionale effective (kabyle, chleuh, touareg, rifain...) et l'on s'efforcera à partir de là d'enclencher un processus de normalisation convergente. "Rapprocher" les dialectes autant que faire se peut, cela est relativement aisé dans certains secteurs :

a- La graphie usuelle doit être commune à tous les dialectes, à l'exception de spécificités phonologiques régionales lourdes. Les usages dominants actuels, à base latine, sont l'exemple d'une notation de tendance "pan-berbère", acceptable pour la quasi-totalité du domaine berbère et n'introduisant aucune distorsion grave par rapport aux données d'aucun dialecte.

b- Au niveau lexical, on fera en sorte que la néologie (terminologies modernes, scientifiques et techniques) soit commune à l'ensemble du domaine.

De manière générale, chaque fois que le terrain s'y prête, on fera pencher la balance du côté de la convergence plutôt que de renforcer les divergences.

4. Pour chaque aire dialectale, on élaborera un seul standard, pour la définition duquel on utilisera différents type de critères objectifs : pan-berbéricité, extension géographique des formes au sein du dialecte, clarté et régularité morpho-syntaxique.

Pour chaque région, on proposera un standard dialectal, aussi peu marqué localement que possible : on évitera notamment de produire des textes à vocation pédagogique ou de large diffusion dans la multitude des parlers locaux, ce qui aurait l'inconvénient de figer une situation de fragmentation extrême et de contrecarrer la généralisation de l'écrit. Mais ces standards régionaux ne doivent pas être envisagés comme des normes coercitives et fermées, mais plutôt des cadres fluides, où l'on pourra laisser une certaine marge de variation et de choix. Dans toutes les situations d'indécidabilité (ex : *a s yawi* et *ad as yawi*), les différentes possibilités devront être intégrées dans la "norme" et offertes, au pédagogue et à l'élève. On intégrera donc une dose de variation dans la "norme".

En conclusion, les bases d'un consensus, réaliste et immédiatement efficace, sur quelques grandes orientations peuvent être résumées comme suit :

a- La diversité linguistique et sociolinguistique du berbère impose que l'on intègre la variation dans la définition d'une "norme". Toute attitude uniformisante rigide et excessive serait immanquablement rejetée et ses promoteurs n'auraient aucun moyen de l'imposer.

b- Plutôt que de construire artificiellement une "norme" du berbère, on enclenchera un processus de normalisation convergente à partir des dialectes effectifs : adoption de graphies usuelles identiques ou compatibles, élimination des particularités phonétiques dialectales infra-phonémiques dans la notation usuelle, néologie commune...

c- Des solutions concurrentes, notamment en matière de lexique et de graphie, peuvent et doivent être acceptées et expérimentées, voire intégrées dans la compétence (socio)linguistique des berbérophones.

¹ c'est-à-dire depuis la fin du continuum linguistique berbère en Afrique du Nord.

Ni "norme pan-berbère", artificielle et mythique, ni multiplication des normes infra-dialectales accusant et figeant la diversité. La voie est étroite certes, mais c'est à cette seule condition que l'unité, dans la diversité, du berbère pourra être préservée et consolidée, et que l'on pourra continuer à parler "d'une langue berbère".

*

[L'essentiel des thèses et orientations synthétisées ici ont été formulées par S. Chaker pour la première fois dans :

- *Tafsut - Etudes et débats*, 1, 1983 : « De la description à la planification linguistique », p. 57-63 ;

- *Tafsut - Etudes et débats*, 2, 1985 : « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », p. 81-91

- *Problèmes de glottopolitique*, [= *Cahiers de Linguistique Sociale*, 7 ; Rouen], 1985 : « La normalisation linguistique dans le domaine berbère », p. 161-175.

et repris, dans leurs grandes lignes, dans *Berbères aujourd'hui/Imaziàen ass-a*, Paris/Alger, 1989/1990, chap. 11 et précisées dans la nouvelle édition, Paris, L'Harmattan, 1998, chap. 10, "Le travail sur la langue".]

II. La notation usuelle

(Synthèse par Kamal Naït-Zerrad)

A l'issue de la dernière rencontre organisée en juin 1996 par le Centre de Recherche Berbère de l'INALCO et consacrée aux "Problèmes en suspens de la notation usuelle du berbère", les participants ont convenu de traiter des problèmes qu'ils n'ont pu aborder lors d'un atelier ultérieur. C'est dans cette perspective que le CRB a programmé du 5 au 9 octobre 1998 un atelier qui s'est intéressé plus globalement à l'aménagement linguistique du berbère.

Le premier document de synthèse concernant la notation usuelle et reprenant les conclusions de l'atelier de juin 1996 a été élaboré par S. Chaker. Ce sont des *Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*. Comme indiqué dans les préliminaires, les « solutions retenues peuvent être considérées comme des propositions fermes et définitives pour la notation usuelle du kabyle » car « la langue écrite dont il s'agit de fixer la notation usuelle est une koinè dialectale (kabyle, chleuh, rifain...), ouverte, à construction sur la durée. »

La notation préconisée est d'inspiration phonologique et les propositions avaient concerné les points suivants :

1. Spirantes et occlusives simples
2. Phonèmes non-homogènes : affriquées et labio-vélarisées
3. Les pharyngalisées (emphatiques et emphatisées)
4. Les voyelles (en particulier la voyelle neutre)
5. Les assimilations de consonnes dans la chaîne et la succession de voyelles
6. Quelques problèmes graphiques (chuintantes, vélares et pharyngales)
7. L'usage du trait d'union
8. Quelques conventions d'usage

En considérant les points 1 à 7 comme résolus (hormis quelques points de détails qui seront repris plus bas), du moins pour le kabyle, il restait donc à se pencher sur certaines conventions d'usage telles que la ponctuation, l'écriture des majuscules, des noms propres, de certaines prépositions, des indices de personne du verbe... qui seront traitées dans ce résumé, qui est un condensé des conclusions de l'atelier d'octobre 1998, en attendant un document ultérieur plus complet et plus détaillé qui regroupera toutes les recommandations issues des deux ateliers.

Dans ce document de référence final, un chapitre introductif sera consacré aux questions de fond et de méthode :

- Expliquer en particulier la nécessaire distanciation de l'écrit par rapport à l'oral (en prenant l'exemple d'autres langues).
- Revenir sur le concept de "langue berbère" afin de bien montrer la distinction entre le niveau scientifique et le niveau pratique.
- On s'efforcera d'y présenter, de manière systématique, les arguments étayant les recommandations de l'atelier.

Plusieurs questions d'ordre pédagogique liées à l'écrit ont été soulevées par les enseignants présents à l'atelier. A cette occasion, et bien que ces questions soient importantes et

pas totalement étrangères à ses préoccupations, l'atelier a mis l'accent sur les limites de son domaine d'intervention : l'aménagement linguistique. Il n'est cependant pas exclu que le "Réseau international pour l'aménagement de la langue berbère" intègre certaines questions relevant de la pédagogie.

Il semble en tout cas que les premières propositions émises par l'atelier aient été favorablement accueillies en Algérie et en France, un certain nombre d'associations et d'auteurs les ayant adoptées. Cela a été d'autant plus facile que les propositions de l'atelier ne s'écartent pas radicalement de la tradition déjà largement établie.

Avant de passer aux propositions et recommandations de l'atelier, il est important de signaler les variations dans l'écriture que l'on relève chez les auteurs (et qui ont systématiquement été relevées par S. Loikkanen). Il existe au moins trois types de variations :

- celles existant à l'intérieur d'un parler et/ou de l'aire (kab. : *aqerru* / *aqerruy* ; *acbali* / *acbayli* / *acbaylu*) ;
- les variations dues manifestement à la méconnaissance des règles d'écriture ;
- l'ambiguïté lexicale (mot ayant des sens différents d'un parler à un autre).

C'est pourquoi l'établissement d'un *dictionnaire orthographique* de base pour chaque aire régionale est fortement souhaité et même urgente afin de mettre à la disposition des auteurs et de toutes les personnes concernées par la pratique de l'écrit un outil de référence. Ce dictionnaire proposera une forme recommandée et éventuellement des variantes avec les différents signifiés.

Propositions

Dans ses conclusions, l'atelier préconise une démarche générale souple, consistant à proposer une forme d'écriture recommandée et des variantes possibles.

1. Les labio-vélarisées : écriture des tendues *bb^o* / *gg^o* [*bb^w*, *gg^w*] issues de la tendue *ww*. Dans le cas où la forme originale est attestée dans un des parlers d'une variante régionale, on recommandera son utilisation. Kabyle : *ebb^o* / *egg^o* / *eww* "être cuit, mûr". L'écriture *eww* sera donc recommandée.

Dans le cas contraire, la variante la plus courante pourra être employée : kabyle : aoriste intensif de *rwel* "fuir" = *regg^oel* ou *reggel*.

2. La voyelle neutre :

- On rappellera que la voyelle neutre est maintenue stable à l'intérieur du paradigme de conjugaison, c'est-à-dire avec les indices de personne qui font partie intégrante de la forme conjuguée ou du participe (voir synthèse de l'atelier précédent).

- L'écriture de la forme du pluriel d'un nom est indépendante du singulier, d'autant que de toute façon la formation du pluriel n'est pas toujours régulière. On écrira donc :

amger "faucille", au singulier, et (toujours) → *imegran*, au pluriel

3. L'affriquée :

La question a déjà fait l'objet d'une discussion et d'une recommandation lors de l'atelier précédent. Cette recommandation a suscité débats et réticences parmi les praticiens (Cf. réserves de A. Mezdad). L'Atelier rappelle donc les arguments sérieux en faveur de la non-

notation de l'affrication de la dentale (issue de /tt/) et donc de l'abandon dans la notation usuelle du kabyle de la cédille diacritique :

- l'affrication de la dentale est un phénomène essentiellement kabyle ;
- l'affrication n'est pas généralisée en Kabylie (parlers de la Kabylie de l'Est sans affrication) ;
- Même là où elle existe, l'affrication n'est pas stable : elle n'est pas réalisée dans les mêmes contextes dans tous les parlers (Cf. parlers des Igawawen, At-Yanni...) ;
- Sa distinctivité est très faible, voire nulle.

Il restait un point de détail concernant les noms féminins dont le *t* final est une affriquée : faut-il l'écrire *t* ou bien avec un *tt*, rappelant ainsi l'existence de l'affrication ? Etant donné sa relative rareté, sa non-généralisation en kabyle et compte tenu de la comparaison avec les autres aires régionales, l'atelier a finalement décidé de recommander une écriture avec un seul *t*, ce qui a l'avantage de ne pas alourdir les règles de marquage du féminin en berbère :

tideṭ > *tidet* "vérité" ; *tagmaṭ* > *tagmat* "fraternité"

4. Assimilation : cas de la particule préverbale *a(d)* précédant un verbe (aoriste) :

- A la première personne du pluriel, la recommandation est de la noter *a* ; on écrira donc, conformément à la prononciation générale en berbère : *a neddem* (et non *ad neddem*),

d'une part parce qu'il est à peu près certain qu'il n'y a pas dans ce cas assimilation (c'est en fait la forme brève (*a*) du préverbe qui est employée, sinon on aurait une réalisation généralisée tendue en [nn]) ;

d'autre part, parce que la variante brève *a* est attestée dans d'autres contextes (devant affixe verbal) dans tous les parlers berbères.

- Pour les autres personnes, on rétablira la forme sous-jacente *ad*, puisqu'il s'agit là d'une réalisation obligatoire, conforme à la règle phonologique pan-berbère /d + t/ > [tt]. On écrira donc : *ad teddmed* > [atteddmed] "tu prendras".

ad teddem > [atteddem] "elle prendra"

5. Ponctuation : pour la virgule employée comme indice syntaxique, voir la synthèse des travaux de l'atelier précédent, p. 16. Les autres signes de ponctuation (: et ; en particulier) feront l'objet d'une étude sur textes dans les séminaires de l'INALCO. En attendant, on pourra faire certaines propositions générales.

Pour ce qui est des règles typographiques (espaces entre lettre et signe de ponctuation), on vérifiera les usages dans les diverses langues européennes et on en tirera des règles pour le berbère.

6. Majuscules : on écrira les majuscules en début de phrase. Pour les noms propres à l'état d'annexion, c'est la première lettre est en majuscule :

axxam n Wakli, "La maison d'Akli" (et non * *axxam n wAkli*)

7. Sigles : étant donné la structure de la langue, on recommandera d'employer la première consonne des mots (thème nominal ou verbal), suivie éventuellement de la voyelle ou de la consonne. Le sigle pourra donc avoir la forme de consonnes qui se suivent ou d'un mot, suivant l'imagination du concepteur et son objectif. A travers un sigle, on peut vouloir exprimer une certaine notion ou des indications sur sa société ou son association... Il n'est donc pas possible ici de donner des règles mais des recommandations générales :

Exemples :

Agraw Adelsan Amaziy : GDM ou bien : AGADAM, AGRADAM, AGERDAM . . .

Tiddukla Imaziyen n Telyan : DMȚ , TIDDIMAȚ, TIDIȚ . . .

8. Noms Propres (en particulier les toponymes) :

→ En principe, conserver la forme phonétique courante locale.

L'atelier a proposé l'ouverture d'un chantier onomastique visant à :

- faire l'inventaire de l'existant et proposer une liste, avec l'écriture recommandée
- la réappropriation des toponymes locaux
- la transcription des noms propres étrangers : établir une première liste de base avec les équivalents berbères, en procédant de telle manière qu'ils soient facilement identifiables (dans la mesure du possible). L'alphabet berbère courant recommandé ne comporte pas certaines lettres comme "p", "v" et "o" (pour le berbère Nord), on peut se demander s'il est indiqué et prudent de les employer dans les noms propres étrangers. La réflexion devra être poursuivie sur ce point.

9. Ecriture des Prépositions / Conjonctions / Relatifs / Adverbes :

Le premier problème est celui des **variantes** entre parlars et à l'intérieur même d'un parler déterminé :

- d'un parler à un autre : *ger / gar* "entre"
- à l'intérieur d'un parler : *yef / eef / af / f* "sur"

L'atelier retient le principe de recommander une variante (*dans le cas général, la moins "locale"*), tout en n'excluant pas les autres.

L'autre problème est celui de l'écriture des **complexes** faisant intervenir des éléments différents :

Les complexes faisant intervenir des prépositions, le pronom indéfini *i*, *ay* et / ou des adverbes seront écrits agglutinés, quand les réalisations sont identiques dans toute l'aire régionale concernée, ce qui signifie que les assimilations éventuelles sont notées :

deg way deg > *degg°aydeg* ou *deggaydeg*

yef way deg > *yeffaydeg*

i deg > *ideg*

s ani > *sani*

yef wakken > *yeffaken*

...

Néanmoins, un inventaire systématique de tous ces cas est nécessaire avant une décision définitive.

10. Indices de personne :

- 3^e p. m. sing. du verbe en kabyle

y- : *yurar*

ye- : *yeffey* ; *yekcem*

i- : *ilul*

A terme, une harmonisation générale à l'échelle du berbère peut être envisagée : *i-* partout devant thème verbal consonantique (*idda, iffēr...*) et *y-* devant voyelle pleine (/a, i, u/).

Dans les aires où certains indices présentent de nombreuses variantes, comme en chleuh pour la 1^{ère} personne du singulier, on recommandera la variante la plus étendue géographiquement et/ou la plus pan-berbère.

11. Cas de tension consonantique instable : Adjectifs issus de certains verbes de qualité :

imyur > adj. *ameqran* ou *ameqqran*

iyzif > adj. *ayezfan* ou *ayezfan*

ifsus > adj. *Afsas* ou *afessas*

La tension est souvent instable ou non réalisée dans certains parlars ; on peut hésiter entre le respect de la prononciation effective ou celui de la régularité morphologique (qui suppose la tension). Ce genre d'incertitudes devra être réglée par le *Dictionnaire orthographique*.

12. Composés :

→ Recommandation générale : pour le champ de la parenté, où les composés sont nombreux et lexicalisés pour une large part, lier les éléments *u/w*, *welt*, *ayt*, *at...* au nom qui les suit (en général *ma* "mère" qui n'a quasiment pas d'existence autonome)

kabyle : *gma* (< *u/w-ma*), *weltma* (< *welt-ma*), *aytma* (< *ayt-ma*)...

En dehors de ce champ, ces éléments seront écrits séparément :

chleuh : *u ssuq* "personne présente au marché" (pl. *ayt ssuq*)

tamazight : *u tmazirt* "fils du pays, compatriote" (pl. *ayt tmazirt*)

chaoui : *u zik* "un homme d'autrefois, un Ancien" (pl. *ayt zik*, *at zik*)

kabyle : *at zik* "les Anciens"

Pour les composés arabes, lier systématiquement les unités, excepté bien entendu celles qui ont une existence autonome comme *Rebbi...*

13. Alphabet : deux questions concernent l'alphabet : l'ordre des lettres et leur nom.

- Ordre des lettres :

A partir des ouvrages publiés et d'une certaine tradition, on peut recommander l'ordre suivant :

a b c č d đ e f g ğ h ħ i j k l m n ɣ q r (r) s t ṭ u w x y z ẓ ε

- Nom des lettres :

Comme les Touaregs sont les seuls à avoir conservé un alphabet (les *tifinagh*), ils ont donc un nom pour ses lettres. Les autres aires dialectales n'en possèdent pas puisque l'objet à nommer n'a pas (ou plus) de réalité tangible... Une proposition sera élaborée à partir des noms touaregs.

14. Elision

Dans l'usage oral, l'élosion des voyelles dans la chaîne est courante dans certains syntagmes. Pour la bonne lisibilité et compréhension, l'atelier recommande la restitution totale, d'autant que ce phénomène n'est pas propre au berbère :

[*ac'aa s-iniy*] > *acu ara s-iniy*

Il existe cependant des exceptions comme avec le verbe pan-berbère *ini* (et variantes) "dire", quand il est accompagné de pronoms personnels affixes. Dans certains cas, l'élision entre la dernière voyelle du verbe et la première de l'afixe qui le suit est généralisée et on recommandera donc la notation de cette forme élidée (il s'agit sans d'ailleurs d'une forme ancienne du verbe, sans le /i/ final, comme tendent à le prouver les réalisations de l'aoriste et de l'impératif : *tint-as*, *tinm-as*, *int-as*, *inemt-as*). On écrira donc : kabyle *in'as* "dis lui" (réalisation généralisée de *ini-as*)

15. Les particules d'orientation *d / dd* et *n / nn*

L'usage en kabyle est de les écrire non-tendues, bien que le *d* soit occlusif et prononcé parfois tendu. Il n'y a cependant aucune ambiguïté avec les autres particules *d* (en particulier : particule prédicative et préposition) : la particule d'orientation *d* est la seule à être toujours liée au verbe directement ou indirectement par un tiret.

L'atelier recommande néanmoins l'écriture sous forme de tendues (*dd* et *nn*), conformément à la réalisation et l'usage de la plupart des autres dialectes berbères ; l'autre notation (*d / n*) restant possible.

16. le trait d'union :

On reconduira l'ensemble des recommandations de 1996 ; toutefois, un certain nombre de cas particuliers devront être listés et étudiés de près (Cf. ci-dessous, synthèse Groupe de Travail TACELHIT).

*

→ Ces propositions seront reprises, complétées et détaillées, sous forme de recommandations dans un document de référence qui sera largement diffusé.

Groupe de Travail *TACELHIT*

RELEVÉ DES DÉCISIONS SUR LA NOTATION USUELLE

(par Abdellah Bounfour)

Ce relevé résulte des discussions et des rapports écrits de A. Bounfour, A. Boumalk, R. Douchaïna et A. Elmoutassir réalisés pendant et après l'atelier du 5-9 octobre 1998.

1. Les voyelles :

- Elision phonétique : restituer les formes : [krastfkit] → /kra as-tfkit/ = quoi que tu lui aies donné.
- Hiatus : restituer les formes : [innayas] → /inna-as/ : il lui a dit.
- Etat d'annexion en /u/ : écrire toujours /u/ quelle que soit la réalisation.

2. Les consonnes :

- Labio-vélarisation : ne pas la noter (voir relevé Bounfour pour le chleuh)
- Noter l'emphase et non l'emphatisation.
- L'assimilation : désassimiler systématiquement.
- Ecrire la tension par redoublement de la lettre.
- Restituer le son en cas de transformation phonétique due au contexte : *tazeggaxt* → *tazeggayt*. Toutefois, *ww* > *gg* mérite une petite enquête avant de statuer.

3. Le trait d'union

- Reconduction des décisions de 1996. Toutefois le cas suivant – *ur as t ukan jjun ifki--* pose problème. Voici la structure standard : *ur jjun as-t-ifka*. Toutefois, on rencontre [ur ast ukan jjun ifka]. Proposition : *ur as-t ukan jjun ifka* (unifier par le trait d'union uniquement les affixes)
- A ne pas utiliser dans les noms de nombre (*sin d mraw*), les noms de la semaine (*ass n letnin*), certains composés grammaticaux figés (*xtalli*, *aytma*, *yassa*, *imalass*) dont il faut faire la liste.
- A utiliser dans certains composés les termes ont une existence et un signifié autonome (*tṭalb-eli*, hérisson) ; composés avec certains formants (*ayt-umarg*/musiciens et chanteurs professionnels), *bu-mḥend*/hérisson, *bab-n-tgemmi*/propriétaire).

4. Problèmes nécessitant encore enquête et réflexion :

(a) *Les toponymes* : plusieurs cas se présentent :

- Faut-il revenir au nom berbère de la ville même s'il est hors de l'usage des locuteurs actuels ? Exemple : Casablanca → *Anfa*, Tanger → *Tingi(s)*.
- Les composés : *Imi n Tanut* ou *Imi-n-Tanut* ? La solution adoptée pour le 3^e cas des composés milite pour le trait d'union. Il faut une liste exhaustive des toponymes concernés.

- Ce dernier cas pose le problème de la place de la majuscule : *Imi-n-Wasif* ou *Imi-n-wasif*? (*Imi-n-wAsif*, devant être exclu ; Cf. recommandations générales ci-dessus)

(b) *Les sigles* :

Nécessité urgente d'établir des listes.

(c) *Ponctuation* :

La solution adoptée en 1996 consiste à se conformer à la ponctuation telle qu'elle existe dans les langues européennes. Mais des cas posent problème ; ex. : *idda wergaz d gma-s d inna-s d illi-s s tgemmi* ou *idda wergaz, d gma-s, d inna-s, d illi-s s tgemmi* ?). D'où nécessité d'enquête à partir de textes avant de décider.

III. Terminologie berbère

(Synthèse des travaux par R. Achab)

Sommaire :

1. Contributions écrites concernant le thème.
2. Résumé des discussions.
3. Les priorités retenues.

[L'équivalent d'une journée de travail a été consacré à ce thème]

- 1 -

Contributions écrites concernant le thème

- *La standardisation de la langue berbère : orientations générales* (S. Chaker) ;
- *Thème 3 : Terminologie berbère.* (Document de travail préparé par R. Achab) ;
- *Vocabulaire usuel du Tachelhit* (A. Bounfour et R. Douchaïna-Ouammou) ;
- *Agraw n wawalen n tmaziɣt tatrart (isumar). Propositions d'un lexique de berbère moderne* (Bgayet) ;
- *Points de vue sur quelques éléments relatifs à l'aménagement du berbère. 2. La terminologie* (A. Houache, B. Abdesselam, A. Nouh-Mefnoune. Ghardaïa) ;
- *Notation usuelle et standardisation du berbère méridional (touareg). 3. La néologie* (M. Aghali-Zakara) ;
- *Remarques de méthode pour l'élaboration d'un vocabulaire fondamental (cas du tachelhit)* (A. Boumalk) ;
- *Du projet Terminologie berbère (Termber)* (A. Harcheras, Goulmima) ;
- *Quelques propositions néologiques pour l'étude du récit en langue amazighe* (M. A. Salhi, Tizi-Ouzou) ;
- *Aménagement linguistique du berbère. II. Le lexique* (R. Achour, Tizi-Ouzou) ;
- *Lexique "traditionnel" et néologie : récupération de termes berbères en différents secteurs* (V. Brugnatelli) ;
- *A propos de la construction de l'Amazigh commun* (C. Castellanos).

Synthèse des discussions

Les discussions concernant le Thème 3 (Terminologie berbère) ont soulevé de nombreux aspects de l'aménagement du lexique berbère, même si le temps imparti, nécessairement limité, n'a pas toujours permis de les aborder tous dans le détail. Les interventions et les échanges ont notamment porté sur le bilan critique de l'action néologique berbère, les questions de méthode, les contraintes de terrain, la diversité des situations socio-linguistiques (Algérie, Maroc, Niger), la dimension institutionnelle, l'urgence et l'immensité des besoins et, par conséquent, la nécessaire définition de priorités.

Un survol rapide du *Document de travail* préparé pour introduire le Thème 3 donne l'occasion de rappeler les grandes caractéristiques de l'aménagement du lexique berbère, tel qu'il a été mené depuis plusieurs décennies (1945) : volontarisme et spontanéisme, absence de cadre institutionnel pour le Maroc et l'Algérie, prédominance de l'amateurisme, groupes de travail quantitativement et qualitativement limités et isolés les uns des autres, absence d'une stratégie globale, qui laisse en particulier en suspens la définition précise des besoins prioritaires, ainsi que les questions de méthode, divergences importantes entre les listes rendues publiques (Algérie, Maroc, Niger), etc. L'action néologique entreprise depuis un demi-siècle a néanmoins réussi, en partie, à surmonter ces obstacles majeurs, et à se diffuser sur le terrain en imposant le fait accompli de l'usage : une partie relativement importante des néologismes ainsi mis en circulation, ceux de l'*Amawal* surtout (Alger, 1974), sont très vite happés par une demande sociale pressante (et globalement indifférente aux procédés purement techniques de création lexicale utilisés), adoptés et repris par des usagers en nombre croissant à travers des canaux de diffusion de plus en plus diversifiés (écrit moderne, journalisme, néo-littérature, chanson, poésie...).

Les principaux domaines partiellement couverts par cette action néologique sont la grammaire, les sciences humaines (administration, politique, éducation, droit, religion), la géographie (manuscrit inédit), les mathématiques (Algérie, Niger) et l'informatique. Une action qui par ailleurs ne semble pas prendre fin, mais qui au contraire peut connaître et connaît déjà, sporadiquement, de nouveaux développements généralement imprévisibles.

A cette tradition volontariste et spontanéiste, déjà ancrée dans la pratique, pourraient s'ajouter encore, à l'avenir, les interventions d'autres pôles de normalisation, ceux-là institutionnels, comme le HCA ou le Ministère de l'Éducation en Algérie. Qui pourrait exclure enfin que des pôles similaires voient prochainement le jour au Maroc ?

Terrain difficile donc en bien des aspects, en tous ses aspects, que ce terrain de l'aménagement du lexique sur lequel se propose de venir se greffer le projet *Termber* :

- mettre sur pied une équipe internationale de berbérissants et de collaborateurs (institutions, créateurs divers, journalistes, auteurs des nomenclatures terminologiques, etc.) qui ait la maîtrise du plus grand nombre possible de dialectes ;
- s'assurer la collaboration de spécialistes dans chaque domaine ;
- définir une méthode de travail ;
- fixer des priorités en fonction de la demande réelle enregistrée sur le terrain ;
- tenir compte des usages déjà en cours et en particulier des succès ;
- étendre et systématiser le travail entrepris à toutes les disciplines ;

- se constituer enfin, progressivement et sans prétendre à un quelconque monopole, en pôle de référence régulier, crédible et ouvert à la discussion et aux contre-propositions.

→ *La maîtrise du plus grand nombre possible de dialectes est d'une évidente nécessité* : l'équipe doit être en mesure, de façon à la fois la plus large et la plus fine possible, d'avoir accès directement et rapidement aux possibilités offertes par les lexiques dialectaux traditionnels. Si l'exhaustivité est, comme chacun sait, impossible lorsqu'il s'agit de lexique, la seule consultation des dictionnaires existants n'est cependant pas suffisante, à cause bien sûr de leurs lacunes éventuelles et quelquefois réelles, mais aussi, et peut-être surtout, parce que seuls des locuteurs natifs peuvent apporter, à travers la perception intime et familière qu'ils ont de leur lexique, des jugements d'ordre qualitatif qui permettront d'une part d'éviter des erreurs, et d'autre part d'assurer aux néologismes qui seront construits de plus grandes chances de réussite. Des enquêtes de terrain, auprès des artisans par exemple pour le vocabulaire technique traditionnel, pourraient contribuer à compléter les matériaux lexicographiques déjà existants.

→ *La nécessité de s'assurer la collaboration de spécialistes dans chaque domaine a été également soulignée* : un mathématicien pour les mathématiques, un biologiste pour la biologie, etc. Le travail des spécialistes et des linguistes sera complémentaire. De par sa maîtrise du champ scientifique qui le concerne, le spécialiste aura en particulier en charge de bien expliquer les concepts et les notions de sa discipline, d'explicitier les relations internes qui peuvent régir le vocabulaire de sa spécialité, d'aider à dépasser la seule carcasse du mot pour aller plus en profondeur, de signaler les proximités et les différences de contenu (le couple "internationalisation" / "mondialisation" en économie), et d'informer ainsi précisément les choix des linguistes. A été soulignée aussi la nécessité d'aborder et de traiter les vocabulaires de spécialités non pas terme à terme de façon isolée, mais globalement par champs lexico-sémantiques. Enfin des manuels de base viendront s'ajouter aux vocabulaires spécialisés pour les mettre en oeuvre.

→ Il y a donc, en amont de toute création lexicale, un *travail définitoire des concepts* qui est fondamental. Les concepts et les notions à rendre en berbère doivent recevoir au préalable une définition précise. La compréhension en profondeur des concepts implique en particulier que le terminologue arrive à se libérer autant que possible de la langue étrangère de référence. Le travail définitoire pourra être complété par le recours à non plus une seule langue mais à plusieurs (français, anglais, arabe, catalan, etc.), afin d'éviter les crispations, les inhibitions, voire l'hypnose résultant du face-à-face avec le lexique d'une seule langue, et d'élargir ainsi l'éventail des possibilités. La lexicalisation ne doit pas être recherchée à tout prix, et bien des syntagmes traditionnels ou à construire pourraient être versés à l'enrichissement du lexique : *lmizan n tawla* pour "thermomètre" dans le dictionnaire de Taïfi ; *takurt uđar, takurt ufus* pour "football" et "handball" (créations anciennes de la radio kabyle) ; le traditionnel *tamacint n ... (tamacint n tarda* : "machine à laver", *tamacint n tira*, "machine à écrire", etc.), *ameqgran n tmurt* pour "président", etc.

→ Aux procédés traditionnels de création lexicale (dérivation verbo-nominale, formations expressives, composition, néologie sémantique) viendra s'ajouter une batterie de nouveaux formants (préfixes, suffixes, racines très productives) qui peuvent être tirés aussi bien du stock berbère que du stock gréco-latin pour les termes savants (*azu-* pour *iso-*, qui pourra donner, pour "isomorphisme" par exemple, la forme gréco-berbère *tazulya* à défaut de l'emprunt *azumurfizm*).

Cependant, un principe méthodologique unique ne pourra pas s'appliquer partout de façon uniforme et rigide. Au niveau pan-berbère, le lexique est la partie de la langue qui présente les divergences dialectales les plus marquées. La méthode de travail devra donc avoir suffisamment de souplesse pour s'adapter localement, voire ponctuellement, à tel ou tel problème particulier.

→ *Une attitude plus ouverte à l'égard des emprunts est vivement recommandée*, notamment pour les usages internationaux qu'il faudra adopter. Dans le vocabulaire arabe des mathématiques, les termes "isomorphisme" et "homomorphisme" ont été par exemple conservés, tout comme a été conservé "phonème" en linguistique ("alfunim") ; après avoir cédé au début à la tentation puriste, l'hébreu a fini par ouvrir aux emprunts la modernisation de son lexique. Il serait donc déraisonnable, pour le berbère, de ne pas tenir compte des expériences des autres langues ainsi que de l'environnement linguistique dominant, c'est-à-dire de la présence de l'arabe et du français notamment. La recherche du "purisme lexical" a des motivations idéologiques et non pas linguistiques. Le "purisme lexical" et la pratique du calque (jusqu'au calque syntaxique) sont contre-productifs et aboutissent très vite à l'ésotérisme. Est-il besoin de rappeler qu'aujourd'hui la langue la plus internationale, l'anglais, est la langue la moins "pure" qui soit au monde ? Un certain "enrichissement lexical" peut tout simplement engendrer, en bout de ligne, un appauvrissement linguistique. On préférera donc des termes parfaitement intégrés aux plans phonologique et morphologique, comme : *tabwaṭṭ/tibwaḍin*, *taberwiṭṭ/tiberwiḍin*, *tamdint/timdinin*, *taktabt/tiktabin*, etc., plutôt que de créer des néologismes artificiels.

→ Les usagers autant et peut-être encore plus que les terminologues devront faire l'effort de se libérer de la tentation du calque, de déjouer le piège de la "phrase à traduire", le piège des cases prédéterminées à remplir vaille que vaille. Il ne s'agit pas de "traduire" mais d'écrire, c'est-à-dire de faire appel avant tout aux possibilités propres à la langue, possibilités irréductibles au seul lexique traditionnel ou moderne, mais également riches d'emprunts, de syntagmes, de locutions, d'expressions et de façons de dire de toutes sortes. Le déficit expressif de l'action néologique berbère n'a pas été rattrapé à l'usage : il s'y est au contraire aggravé (surtout en milieu kabyle).

→ Il s'agit là d'un problème d'orientation fondamental que devra intégrer l'équipe de recherche. Les résultats qui seront rendus publics ne seront pas seulement des listes de néologismes "lexicaux", des listes de mots, mais contiendront aussi des expressions, des locutions, des syntagmes, etc. Les informations linguistiques élémentaires (pluriel, annexion, thèmes verbaux, origine dialectale, mode de construction, etc.) devront bien sûr y figurer, mais aussi des indications diverses et des exemples concernant l'emploi, le non-emploi, etc. Même pour les néologismes lexicaux, les propositions ne seront pas toujours univoques : pour un terme donné en français par exemple, plusieurs équivalents berbères peuvent à l'occasion être offerts au choix des usagers.

En tout état de cause, le travail qui sera fait ne sera qu'un instrument à la disposition du pédagogue, notamment pour les vocabulaires destinés à l'enseignement. Le travail du pédagogue ne relève pas de la compétence du linguiste. La mise en œuvre pédagogique et l'installation des néologismes dans l'usage scolaire sont des opérations délicates et cruciales : introduction à dose homéopathique des termes nouveaux (qui doivent être enchâssés dans la

langue la plus ordinaire), adaptation, mesure des phénomènes d'acceptation et de rejet, contre-propositions éventuelles, etc.

Ont été également soulevées, au sujet de l'enseignement, des questions plus générales de pédagogie et d'éthique : nécessité de partir, pour l'action pédagogique, de l'environnement naturel de l'enfant ; problèmes du contenu des manuels (exclure la violence, le machisme, les considérations idéologiques quelles qu'elles soient, etc.).

Quelques autres aspects ont été également évoqués, relatifs à l'action pédagogique en Algérie : télescopage, chez les étudiants formés en arabe, des catégories grammaticales de la langue arabe avec celles de la grammaire berbère ; calques à partir du français ou de l'arabe ; besoin urgent, pour les cours d'anthropologie et d'analyse littéraire, de vocabulaires spécialisés (parenté, etc.) et d'instruments de référence.

Sur le terrain, dans les situations pédagogiques ou autres, il y a des termes qui sont admis, d'autres qui sont tangents, d'autres enfin qui "ne passent pas", qui "sonnent mal" et qui sont rejetés. En milieu kabyle, des termes très sollicités comme *agraw* (groupe, assemblée, fédération...) et *leqdic* sont par contre surutilisés.

- Quelles qu'en soient les faiblesses et les insuffisances, somme toute normales en l'état actuel des choses, les expériences nigérienne et algérienne demeurent d'un très grand intérêt pour la pédagogie du berbère en général, et un éventuel enseignement au Maroc ne pourra ultérieurement qu'en tirer profit.

- Au niveau institutionnel et au-delà des questions de statut juridique de la langue, les situations sont on ne peut plus diverses : un groupe unique de normalisation qui s'occupe du touareg au Niger (Ministère de l'Education nationale), plusieurs pôles réels ou potentiels en Algérie (individus, deux départements universitaires de langue et culture amazigh, HCA, Ministère de l'Education nationale, CPN, radio et télévision), aucun cadre institutionnel au Maroc où, en l'absence de tout enseignement du berbère, ne peuvent exister et agir que des individus généralement sans contacts réguliers avec les berbérisants.

Se pose donc, devant cet éclatement, le problème de la coordination des différents pôles, problème qui n'est pas seulement d'ordre pratique, mais sur lequel pourraient peser lourdement des résistances et des clivages de toutes sortes, ainsi que des soucis de légitimité (légitimité politique, légitimité scientifique), potentiellement conflictuels. Aux données nationales nord-africaines, s'ajoute l'ancrage institutionnel français du Centre de recherche berbère de l'INALCO (et d'éventuels autres intervenants institutionnels européens).

- L'équipe du projet Termber sera donc ouverte aux collaborations individuelles et institutionnelles ; faute de pouvoir répondre d'emblée à l'immensité et à la diversité de la demande, elle concentrera son travail de proposition, d'évaluation et d'impulsion sur un certain nombre de secteurs clés. Son action s'appuiera aussi bien sur une coordination souhaitable et souhaitée entre les principaux pôles de normalisation (solution idéale) que sur la relation directe avec le terrain, à travers un travail d'explication, de conviction, d'échanges avec les utilisateurs, de pré-diffusion (relectures qui seront faites par le plus grand nombre possible d'intervenants) et de diffusion.

**Atelier « Aménagement linguistique de la langue berbère »
5 – 9 octobre 1998, INALCO.**

ANNEXE 1 : Le Réseau International pour l'Aménagement de la Langue Berbère

Il est constitué un **Réseau International pour l'Aménagement de la Langue Berbère**, rattaché au Centre de Recherche Berbère de l'INALCO

1. Objet

Le Réseau a pour objet l'aménagement de la langue berbère, dans tous ses aspects, et a pour fonctions d'initier et coordonner le débat et la recherche sur toutes les questions d'aménagement de la langue.

A cette fin, il se propose de rassembler, présenter de manière argumentée, diffuser, expérimenter ses propres propositions et initiatives, ainsi que celles jugées intéressantes émanant de personnes ou de structures non-membres du Réseau.

2. Composition

Le Réseau est ouvert :

- aux institutions universitaires qui souhaiteront s'y associer ;
- aux associations ayant une action reconnue en la matière ;
- aux universitaire berbérisants individuels intéressés par les questions d'aménagement ;
- aux producteurs culturels (écrivains, chanteurs, producteurs de théâtre ou d'émissions radiophoniques, traducteurs...) ayant une action reconnue en la matière.

Tout en veillant scrupuleusement à son indépendance, le Réseau s'efforcera d'établir le dialogue et cherchera à articuler son action avec celle des institutions gouvernementales de l'aire berbérophone, qui interviennent ou interviendront dans ce domaine.

Dans tous les cas, l'adhésion au Réseau résulte d'une demande expresse de l'institution ou de la personne concernée. Le demandeur adhère aux principes et orientations générales retenus par l'Atelier "Aménagement linguistique de la langue berbère"(première partie de la synthèse).

La demande d'adhésion est soumise à l'Équipe de coordination.

3. Statut et Organisation

Le réseau pourra, en cas de besoin, se donner une assise juridique spécifique (notamment se constituer en association).

Le Réseau pourra constituer en son sein toute sous-structure ou équipe spécialisée, chargée de suivre plus particulièrement un problème ou un secteur défini.

4. Gestion du Réseau

En attendant la constitution d'une instance internationale de coordination élargie, le gestion du Réseau est assurée par une Equipe de coordination, dans le cadre du Centre de Recherche Berbère de l'INALCO.

5. Moyens

Le Réseau mettra rapidement en place une publication qui permettra de diffuser ses recommandations et propositions dans ses différents terrains d'intervention.

Ces propositions et recommandations seront également accessibles sur Internet (serveur de l'INALCO : <http://www.inalco.fr>).

Les membres du Réseau, individus et institutions s'engagent à faire connaître les propositions du Réseau et à les mettre en pratique dans leurs activités propres.

Pour coordonner l'action de ces membres, le Réseau organisera régulièrement des réunions et rencontres de travail, en France, dans d'autres pays d'Europe ou dans les pays berbérophones.

Le Réseau pourra faire appel pour le financement de ses activités aux organisations et instances internationales intervenant dans les domaines de la langue et de la culture.

6. Les priorités (Cf. « Annexe 2 »)

Les domaines d'intervention prioritaires du Réseau sont les suivants :

- la **Notation usuelle** ;
- la **Standardisation** : élaboration d'une forme standard de chaque grande variété régionale du berbère ;
- le **Lexique et terminologie** : contribution à la collecte et à la mise à disposition du lexique berbère ; mise en place d'une structure permanente pour la terminologie (projet "Terंबर") ;
- l'**Instrumentalisation** : contribution/encouragement à l'élaboration de matériels didactiques divers : anthologies de textes pour différents niveaux d'enseignement, méthodes de langue, traductions en berbère (oeuvres littéraires, ouvrages de référence en histoire, géographie et autres sciences sociales).

ANNEXE 2 : Les projets prioritaires

La définition des priorités a été faite sur la base d'une analyse aussi objective que possible des besoins réels exprimés sur le terrain, et en particulier des besoins de l'enseignement du berbère. A la suite des débats de l'Atelier, les projets suivants ont été retenus comme objectifs prioritaires concrets sur lesquels se focaliseront les efforts du Réseau :

1. Réédition critique, révisée et actualisée, de l'*Amawal*.

2. Réédition révisée de *Tajerrumt* et élaboration de grammaires de référence à vocation pédagogique, différenciées selon les niveaux d'enseignement.

Elaboration des vocabulaires scolaires de base (à différencier selon les niveaux primaire, moyen et secondaire), notamment dans les domaines suivants :

- Histoire
- Géographie
- Mathématiques
- Grammaire

3. Sur le plan de l'aménagement du Lexique, à côté du projet « Termber », le Réseau encouragera l'élaboration d'un *dictionnaire des locutions et composés syntagmatiques*, sources nettement sous-utilisées dans les usages actuels.

4. L'étude systématique menée par S. Loikkanen a amplement montré la grande instabilité de la représentation graphique des unités lexicales, mêmes les plus élémentaires : l'élaboration d'un *dictionnaire orthographique* apparaît donc comme une nécessité urgente.

5. Les différents domaines de l'onomastique sont des chantiers qui devront être rapidement pris en charge (noms de pays, de continents, de mers et fleuves, de peuples, de personnages historiques...).

6. Enfin, en matière d'instrumentalisation, le Réseau encouragera l'élaboration d'outils pédagogiques, notamment :

- Des anthologies de textes, de différents niveaux d'enseignement, immédiatement utilisables. Sources : textes traditionnels, néo-littérature, textes journalistiques, chansons, poésie, traductions, etc. Prévoir différents niveaux (primaire, secondaire, supérieur). On introduira, dans le niveau 2, des textes appartenant à d'autres dialectes

- Des manuels d'histoire, géographie et mathématiques, de différents niveaux,